

COMPTE RENDU DE RÉUNION
Comité de Gestion n°1
Plan de gestion de la vallée de l'Hyrôme
11 mars 2022 – 14H /16H – Mairie de Chemillé en Anjou

ÉTAIENT PRESENTS :

Organisme	Titre	NOM	Prénom
Mauges communauté	M.	BENOIST	Yannick
Département de Maine-et-Loire	M.	BERTIN	Didier
CPIE Loire Anjou	M.	BERTRAND	Jérôme
Commune de Val du Layon	M.	BOISSEL	Yann
Commune de Chemillé-en-Anjou	M.	CAILLEAU	Christophe
RNR Pont Barré	Mme	CHALUMEAU	Valérie
Horizon bocage	M.	CHASLERIE	Guillaume
CPIE Loire Anjou	M.	CHASSELOUP	Pierre
Syndicat Layon Aubance Louets	M.	DERVIEUX	Jean-Jacques
Syndicat Layon Aubance Louets	M.	DUPRES	Colin
Fédération de Maine-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique	Mme	FENEON	Stéphanie
Horizon bocage	M.	FREMONDIERE	Roland
Mission bocage	M.	GABORY	Yves
Commune de Chemillé-en-Anjou	Mme	HELLIO	Alison
Syndicat Layon Aubance Louets	Mme	JONCHERAY	Marie
CPIE Loire Anjou	M.	LAMBERDIERE	Armand
Commune de Chemillé-en-Anjou	M.	LEROUX	Yann
Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire	M.	LOGERAIS	Simon
Département de Maine-et-Loire	M.	LOMBARD	Vincent
CFPPA Angers Le Fresne	Mme	MICHIELS	Alexandra
Mauges communauté	M.	MORICE	Gabriel
Communauté de communes Loire Layon Aubance	Mme	MOREL	Fabienne
Commune de Val du Layon	M.	PATARIN	Frederic
Horizon bocage	Mme	PEPIN	Marine

Syndicat Layon Aubance Louets	M.	PIERROIS	Benoît
CFPPA Angers Le Fresne	M.	POUPLARD	Etienne
Commune de Chemillé-en-Anjou / Camifolia	M.	SAGORIN	Cédric
CFPPA Angers Le Fresne	M.	ZIBERLIN	Olivier

ORDRE DU JOUR :

1. Rappel sur l'élaboration du plan de gestion de l'ENS de la Vallée de l'Hyrôme
2. Organisation de la mise en œuvre du Plan de gestion
3. Programme d'action 2022
4. Questions diverses

AVANT-PROPOS

Monsieur PIERROIS introduit la séance et remercie tous les participants d'être présents.
Marie JONCHERAY présente le contenu de la réunion et son organisation.
Le diaporama de la présentation se trouve en pièce jointe du présent compte-rendu.

1- Rappel sur l'élaboration du plan de gestion de l'ENS de la Vallée de l'Hyrôme

En d'introduction, il est brièvement rappelé par Marie JONCHERAY :

- Le périmètre de l'Espace Naturel Sensible de la vallée de l'Hyrôme,
- La méthodologie déployée depuis le début de l'année 2020 pour l'établissement du plan de gestion,
- La traduction des enjeux des trois secteurs, depuis l'identification des 5 grands domaines d'intervention (« gestion/restauration », « sensibilisation/valorisation », « compréhension/connaissance », « protection », et « coordination ») jusqu'à l'établissement des fiches action en passant par la rédaction d'objectifs.
- La structuration du contenu des 38 « fiches action ».

(Cf. diapositives 4 à 7)

Aucune remarque particulière n'est formulée sur ces éléments.

2. Organisation de la mise en œuvre du Plan de gestion

Marie JONCHERAY présente l'organisation de la mise en œuvre du Plan de Gestion :

- Le SLAL est la structure coordinatrice de la mise en œuvre du plan de gestion de la vallée de l'Hyrôme, avec l'appui du CPIE Loire Anjou. Dans ce cadre, le SLAL et son partenaire ont pour mission de :
 - o Communiquer sur l'existence, le contenu, les objectifs et les moyens mis à disposition par le biais du plan de gestion ;
 - o Accompagner l'appropriation des actions du plan de gestion par les structures porteuses potentielles identifiées ;
 - o Accompagner le lancement des actions sélectionnées (choix des partenaires techniques, évaluation budgétaire...);
 - o Suivre la pertinence de l'ordre de développement des actions sur l'ensemble de l'ENS ;
 - o Assurer le suivi financier du développement de l'ensemble du plan de gestion ;
 - o Assurer la cohérence technique globale des actions développées sur l'ensemble de l'ENS ;
 - o Assurer la mise en relations entre les acteurs et la continuité entre les actions ;
 - o Assurer la conformité des actions développées au regard des enjeux et des objectifs du plan de gestion ;
 - o Réaliser l'évaluation des actions développées dans le cadre du plan de gestion.

- La gouvernance est assurée par un comité de gestion qui a pour mission de suivre, évaluer et émettre des avis sur la mise en œuvre du plan de gestion. Il est constitué des potentiels maîtres d'ouvrages, des partenaires techniques financiers, institutions et associations locales. Sa composition est validée par les membres présents.
- Le département de Maine et Loire est le financeur principal des actions inscrites au Plan de Gestion. Les modalités de demande de subvention varient selon l'objet de l'action (opérations de sensibilisation ou opérations de Connaissance/Valorisation/Gestion/ Restauration)
- *Didier BERTIN informe les membres du Comité de gestion que la commission permanente de mars 2022 vient de valider le plan départemental Biodiversité pour la période 2022-2027. Il rappelle également le délai de 2 mois ½ entre la réception des demandes de subvention et leur passage en commission permanente. Aucune subvention ne sera versée sur la base de factures antérieures à la décision de l'octroi de la subvention par le Département. Il est néanmoins envisageable d'effectuer une demande de dérogation autorisant le démarrage des travaux préalablement aux décisions d'attribution des instances départementales.*
- L'agence de l'eau Loire Bretagne et la région des Pays-de-la-Loire peuvent également être financeurs d'opérations inscrites dans le Contrat territorial Layon Aubance Louets 2022-2027 et utiles à la mise en œuvre du plan de gestion (restauration de cours d'eau, programme tête de bassin versant, programme de restauration de mares...).

(Cf. diapositives 9 à 12)

3. Programme d'action 2022

Les actions envisagées en 2022 sont présentées successivement par les différents maîtres d'ouvrage ou prestataires.

- **Olivier ZIBERLIN du CFPPA Angers Le Fresne, présente le projet de « Programme d'actions sur les coteaux et fonds de vallées de la commune de Chanzeaux », en partenariat avec le SLAL.**

(Cf. diapositives 15 à 20)

- *Yann LEROUX invite à communiquer auprès des habitants de Chemillé-en-Anjou sur les résultats de cette étude afin de sensibiliser le plus grand nombre à la richesse du patrimoine naturel de la vallée. Les étudiants prévoient un livrable avec une vidéo et des photos de qualité des espèces rencontrées. Ces images pourront être exploitées par la suite pour la réalisation d'une exposition ou autres projets pédagogiques.*
- *Cédric SAGORIN, est également intéressé par ces visuels, notamment pour les projets de sentier d'interprétation en cours de réflexion sur le territoire.*
- **Pierre CHASSELOUP présente les actions liées aux milieux aquatiques qui seront portées pour le SLAL en 2022 :**
 - Identification des zones humides à enjeu de conservation à gérer/restaurer en priorité - sur le secteur 3 correspondant aux têtes de bassin versant ;
 - Rédaction d'une notice de gestion simplifiée type pour l'entretien/restauration des zones humides ;
 - Inventaire sur les herbiers aquatiques, les libellules et les mammifères semi-aquatiques pour en préciser les enjeux – sur le secteur 1 depuis la ville de Chemillé jusqu'à l'embouchure de l'Hyrôme sur le Layon.

(Cf. diapositives 21 à 24)

- *Simon LOGERAIS souligne l'importance des zones humides situées dans le secteur 1 et leurs rôles complémentaires dans la gestion des coteaux par les agriculteurs.*

Olivier ZIBERLIN propose que la Chambre d'Agriculture soit présente lors des ateliers organisés avec les agriculteurs dans le cadre du programme d'actions sur les coteaux et fonds de vallées de la commune de Chanzeaux.

- *Marine PEPIN, invite à faire du lien entre ces études et les chantiers pilotes d'entretien des berges de l'Hyrôme portés par Horizon Bocage.*
- *A la demande de Fabienne MOREL, Pierre CHASSELOUP confirme que l'enjeu « Chauvesouris » est bien présent dans la vallée et que des actions ont été fléchées en ce sens dans le plan de gestion.*

- **Colin DUPRES présente les actions prévues en 2022 dans le cadre du programme « Têtes de bassins versant » du SLAL :**

- *Création de bassines tampon pour limiter la pollution au cours d'eau ;*
- *Plantation de haies, en partenariat avec Mission Bocage.*

(Cf. diapositives 25 à 29)

- *Benoit PIERROIS confirme que les agriculteurs ont été mobilisés et concertés pour la définition du programme « Têtes de bassin versant ».*
- *A la demande de Yann BOISSEL, Yves GABORY confirme que les plantations sont toutes réalisées avec du paillage biodégradable, condition requise à l'octroi de la subvention par le département. Les protections de haut jet, non dégradables, sont retirées par les propriétaires.*
- *Didier BERTIN informe des nouvelles modalités de financement du département sur les programmes de plantation de haies (5,5 €/ml et 60 % du HT).*

- **Marie JONCHERAY présente le projet de restauration de 4 mares situées dans l'ENS, en partenariat avec l'association EDEN.**

(Cf. diapositives 30 à 31)

- *Didier BERTIN informe les membres du Comité de gestion que le département de Maine-et-Loire a mis en place de nouvelles aides à la restauration/création de mares à l'échelle du département (non restrictif aux périmètres des ENS). Le taux d'aide s'élève à 60 % du HT, avec un plafond de 2 500 €/mare créée et 3 000 €/mare restaurée. Les premières demandes de subvention seront à déposer par les collectivités auprès du département avant le mois d'octobre 2022 pour un déploiement des programmes de création/restauration de mares en 2023.*
- *Roland FREMONDIERE soulève la problématique de la disparition des mares sur le territoire. Marie JONCHERAY confirme ce constat et souligne l'importance du rôle des collectivités compétentes sur l'élaboration des outils de planification en urbanisme (PLU/PLUI). La sensibilisation des citoyens à l'importance des mares est également nécessaire.*
- *A la demande de Yann BOISSEL, Marie JONCHERAY confirme que les mares restaurées dans le cadre du programme du SLAL, peuvent être publiques ou privées. Une convention de partenariat est signée avec*

les propriétaires pour l'entretien durable de la mare. Des formations/journées de sensibilisation à l'entretien sont organisées avec l'association EDEN auprès des propriétaires et agents des services Espaces verts des collectivités.

- **Marine PEPIN, présente les projets de chantiers de valorisation de bois d'œuvre avec une scierie mobile dans la vallée de l'Hyrôme.**

(Cf. diapositives 32 à 38)

- *Marie PEPIN confirme à Yann BOISSEL que les collectivités sont associées aux chantiers et à la valorisation du bois d'œuvre. Yann BOISSEL souligne l'intérêt des sommités et branchages dans la création de haies sèches naturelles.*

- **Alison HELLIO présente les projets de la commune de Chemillé-en-Anjou :**

- Actualiser les connaissances biologiques sur les parcelles communales et mettre en évidence les enjeux de conservation ;
- Établir des notices de gestion simplifiées sur les parcelles communales de l'ENS à enjeu de conservation.

(Cf. diapositives 39 à 41)

- *Alison HELLIO confirme à Jean-Jacques DERVIEUX que le périmètre du plan d'eau de Coulvée est inclus dans le cadre de cette étude.*

- **Cédric SAGORIN présente le programme de l'évènement « la vallée de l'Hyrôme à ciel ouvert » 2022, qui aura lieu les 21 et 22 mai 2022.**

(Cf. diapositives 42 à 46)

4. Questions diverses

Pas de questions diverses

Pour conclure la séance, Monsieur PIERROIS remercie les participants pour leur présence.

ESPACE NATUREL SENSIBLE (ENS) DE LA VALLÉE DE L'HYRÔME

MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION

Comité de Gestion

11 Mars 2022 – Mairie de Chemillé en Anjou





ORDRE DU JOUR

1. Rappel sur l'élaboration du plan de gestion de l'ENS de la Vallée de l'Hyrôme
2. Organisation de la mise en œuvre du Plan de gestion
3. Programme d'actions 2022
4. Questions diverses

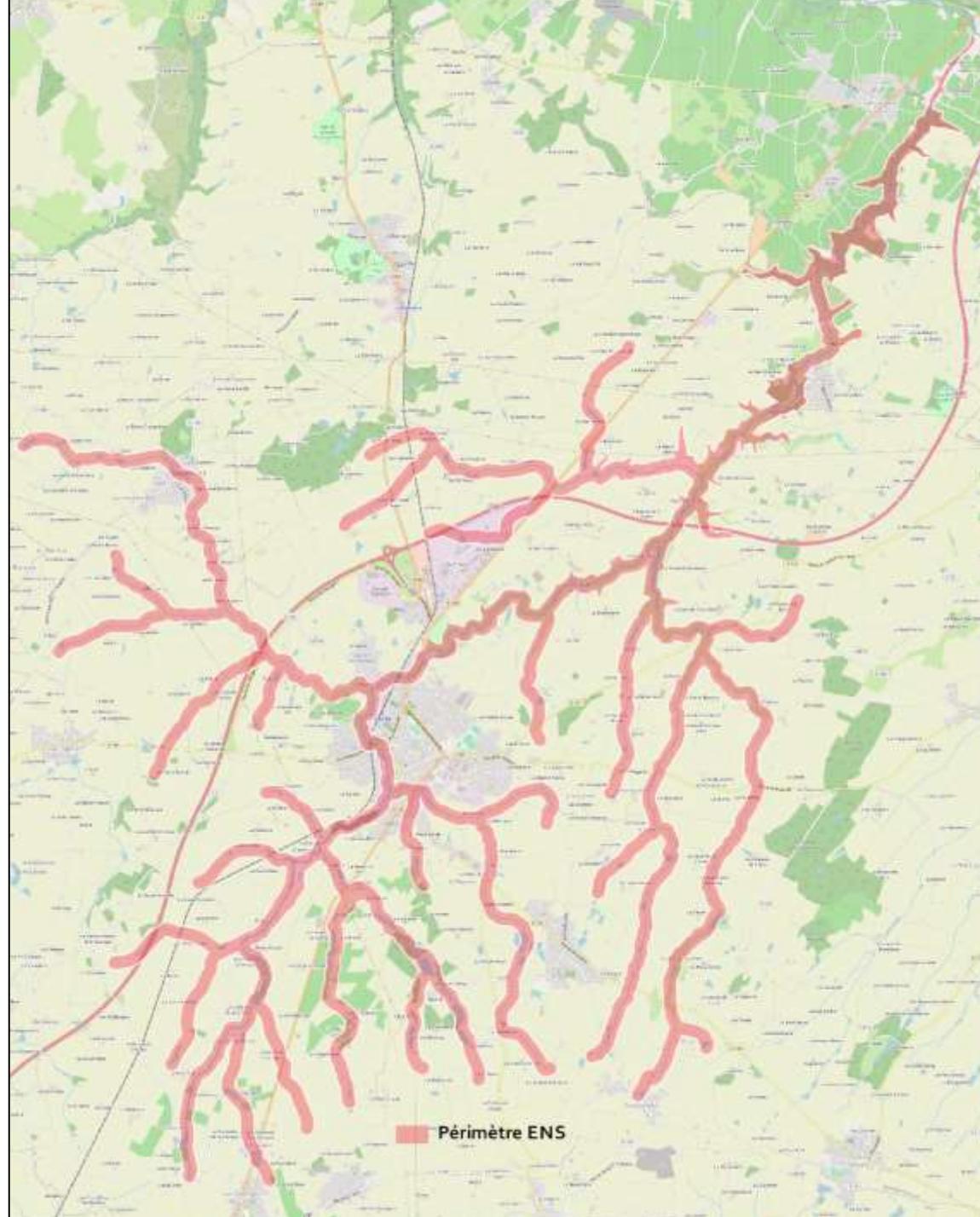


ORDRE DU JOUR

1. **Rappel sur l'élaboration du plan de gestion de l'ENS de la Vallée de l'Hyrôme**
2. Organisation de la mise en œuvre du Plan de gestion
3. Programme d'actions 2022
4. Questions diverses

L'ENS DE LA VALLÉE DE L'HYRÔME

- 2422 ha (cours d'eau + bande tampon d'environ 100 m).





L'outil Plan de gestion



► Le plan de gestion :

- Document opérationnel fixant les orientations à moyen terme
- Clé de voute du projet
- Démarche collaborative : CoPil / CoTech / Commissions Environnement



Suivis / évaluation



Concertation
Groupes de travail, COPIL



Etat des lieux écologiques / multi-usages

Pan de gestion



Mise en œuvre du programme d'actions



Propositions de gestion

DE LA TRADUCTION DES ENJEUX EN ACTIONS...

CATÉGORISATION EN 5 GRANDS DOMAINES D'INTERVENTION

- OPÉRATIONS DE GESTION ET/OU RESTAURATION (CHAPITRE A) ;
- OPÉRATIONS DE SENSIBILISATION ET/OU DE VALORISATION (CHAPITRE B) ;
- OPÉRATIONS DE COMPRÉHENSION (CHAPITRE C) ;
- OPÉRATIONS DE PROTECTION (CHAPITRES D ET E) ;
- OPÉRATIONS DE COORDINATION (CHAPITRE F).

Téléchargeable sur le site
internet du Syndicat



[https://layonaubancelouets.fr/
plans-de-gestion-des-espaces-
naturels-sensibles-ens/](https://layonaubancelouets.fr/plans-de-gestion-des-espaces-naturels-sensibles-ens/)



ORDRE DU JOUR

1. Rappel sur l'élaboration du plan de gestion de l'ENS de la Vallée de l'Hyrôme
- 2. Organisation de la mise en œuvre du Plan de gestion**
3. Programme d'actions 2022
4. Questions diverses

LA COORDINATION ET L'ANIMATION

REFERENCE PDG: Cf. Fiche F1.1 – Organiser et réaliser la coordination du suivi du PDG et sa déclinaison



STRUCTURE(S) COORDINATRICE(S) : SLAL en partenariat avec le CPIE Loire Anjou

MISSIONS PRINCIPALES :

- « Accompagner à l'appropriation »
- « Assurer la cohérence technique globale et la conformité »
- « Assurer le suivi financier »
- « Assurer la mise en relations et communication globale »
- « Réaliser les bilans et l'évaluation »

LE COMITÉ DE GESTION

- 1. OBJET :** Suivi et évaluation de la mise en œuvre du plan de gestion
- 2. ANIMATION/COORDINATION :** SLAL en partenariat avec le CPIE Loire Anjou
- 3. MEMBRES DU COMITÉ DE GESTION:** les maîtres d'ouvrage, les partenaires techniques et financiers, les institutions...
- 4. RENCONTRES :** 2 à 3 fois/an

Membres du Comité de Gestion
Syndicat Layon Aubance Louets
Commune de Chemillé-en-Anjou
Camifolia
Commune de Val du Layon
Mauges communauté
Communauté de communes Loire Layon Aubance
CPIE Loire Anjou
Département de Maine-et-Loire
AELB
Région des Pays de la Loire
OFB
DDT 49
Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire
Fédération Départementale des Chasseurs de Maine et Loire
Fédération de Maine-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
CRPF de Bretagne Pays de la Loire
Les Cachalots de l'Hyrôme et du Layon
Association des riverains du Layon et de l'Hyrôme
LPO Maine et Loire
CEN pays de la Loire
Horizon bocage
Mission bocage
Association EDEN
Club Cyclo-pedestre chemillois
Association Courrir en layon
Tourisme et Loisir en Chemillois
La maison de la nature et du layon

LE FINANCEMENT

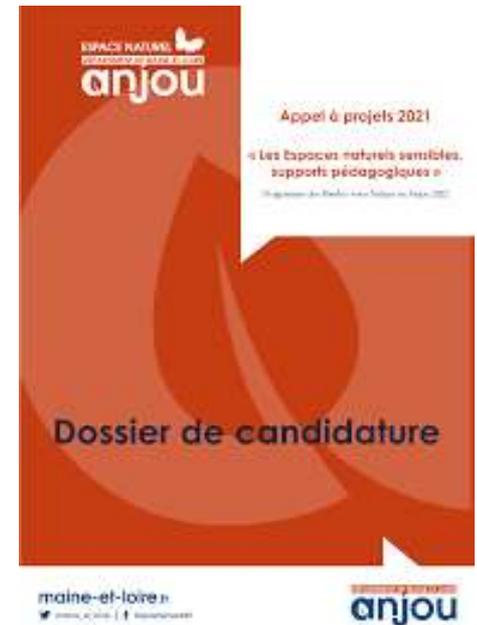
FINANCEUR PRINCIPAL: Département de Maine et Loire

OPÉRATIONS DE SENSIBILISATION :

- AAP annuel « Les Espaces Naturels Sensibles, support pédagogique
- demandes annuelles à faire entre fin mars et fin juin de N-1
- taux d'aides max 80% du coût du projet avec une subvention max de 5000 €

OPÉRATIONS CONNAISSANCE/VALORISATION/GESTION/RESTAURATION

- demandes soumises à l'avis de la commission permanente qui se réunit tous les mois
- demandes centralisées par le SLAL
- taux d'aides max 60% sur les actions inscrites au plan de gestion



LE FINANCEMENT

AUTRES FINANCEURS :

Agence de l'eau Loire Bretagne et Région des Pays de la Loire

CADRE :

- Contrat territorial Loire Layon Aubance 2022-2027 (en cours de finalisation)
 - Volet « gestion quantitative de la ressource en eau »
 - Volet « lutte contre les pollution diffuses »
 - Volet « milieux aquatiques »
 - Volet « zones humides »
 - Volet « têtes de bassin versant »



ORDRE DU JOUR

1. Rappel sur l'élaboration du plan de gestion de l'ENS de la Vallée de l'Hyrôme
2. Organisation de la mise en œuvre du Plan de gestion
- 3. Programme d'actions 2022**
4. Questions diverses



LOIRE ANJOU



PROGRAMME D'ACTION 2022

Objectifs du plan de gestion 2022-2026 (OP)	Opérations de gestion (OPE)		Maître d'Ouvrage
volet gestion, restauration et conservation			
Restaurer les pelouses sèches et affleurements rocheux les plus intéressants biologiquement	C1.1	Identifier les pelouses sèches et affleurement rocheux à enjeux de conservation à gérer/restaurer en priorité	SLAL/CFPPA
Restaurer et gérer les zones humides les plus intéressantes biologiquement	C2.2	Identifier les zones humides à enjeu de conservation à gérer/restaurer en priorité	SLAL/CPIE Loire Anjou
	A1.2	Établir une notice de gestion simplifiée type pour l'entretien/restauration des zones humides	SLAL/CPIE Loire Anjou
	A2.4	Mettre en place des chantiers pilotes de restauration de zones humides de tête de bassin et évaluer les résultats	SLAL
Restaurer une trame bleue fonctionnelle	C2.1	Inventorier les herbiers aquatiques, les libellules et les mammifères semi-aquatiques pour en préciser les enjeux	SLAL/CPIE Loire Anjou
Restaurer un bocage fonctionnel et biologiquement riche	A2.1	Mettre en place des chantiers pilotes de valorisation du bois d'oeuvre avec scierie mobile et évaluer les résultats	Horizon bocage
Connaître les enjeux biologiques des parcelles communales	C4.1	Actualiser les connaissances biologiques sur les parcelles communales et mettre en évidence les enjeux de conservation	Chemillé-en-Anjou
Adopter une gestion favorable à la biodiversité	A3.1	Établir des notices de gestion simplifiées sur les parcelles communales de l'ENS à enjeu de conservation	Chemillé-en-Anjou
volet sensibilisation et valorisation			
Faire connaître le patrimoine naturel et culturel de l'ENS	B3.3	Accompagner le développement de l'évènement « la Vallée de l'Hyrôme à ciel ouvert »	Chemillé-en-Anjou/Camifolia
volet gouvernance			
Installer un mode de gouvernance durable et un coordinateur général du plan de gestion	F1.1	Mettre en place un groupe de travail sur la gouvernance à installer sur l'ENS pour définir les rôles, les missions et les modalités techniques et financières de mise en place des plans de gestion successifs	SLAL/CPIE Loire Anjou

Programme d'actions sur les coteaux et fonds de vallées de la commune de Chanzeaux

La formation Technicien.ne Génie Ecologique (TGE)

Formation qualifiante (niveau V, bac+2) d'un an en alternance au CFPPA du lycée du Fresne, Angers

Réalisation de chantiers écoles

Acquisition de connaissances naturalistes et transversales

Métiers / Débouchés : TGE, Ingénieur écologue,
Technicien Rivière, Chef de chantier,
Chef d'équipe, Gestionnaire d'espaces naturels....





Carte de l'emprise globale du site à Chanzeaux, étude des coteaux secs.

Emprise totale : 50 Ha

Traversé par l'Hyrôme

Site classé Espace Naturel Sensible (ENS)

Forte diversité d'habitats (côteaux secs, fonds de vallées humides...)



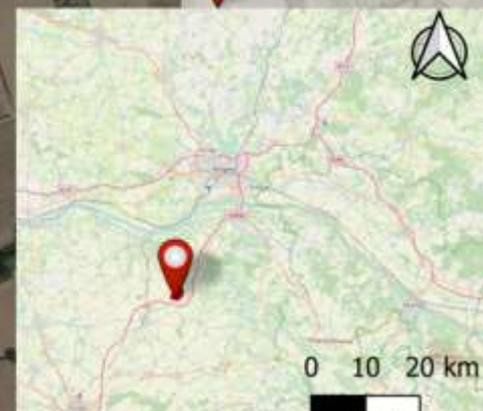
Chanzeaux

Légendes:

 Emprise globale

 Chanzeaux

0 100 200 300 400 m



0 10 20 km



Notre Mission

Etablir un plan de gestion des coteaux secs :

- Concertation avec les usagers du site
- Etat des lieux, inventaire faune/flore
- Préconisations de gestion pour les usagers
- Mise en valeur du patrimoine naturel

L'équipe projet

Un groupe de 13 apprentis, des intervenants professionnels



<https://biodiv.cevennes-parcnational.fr/espece/122988> ©Javier Martin

Inventaires



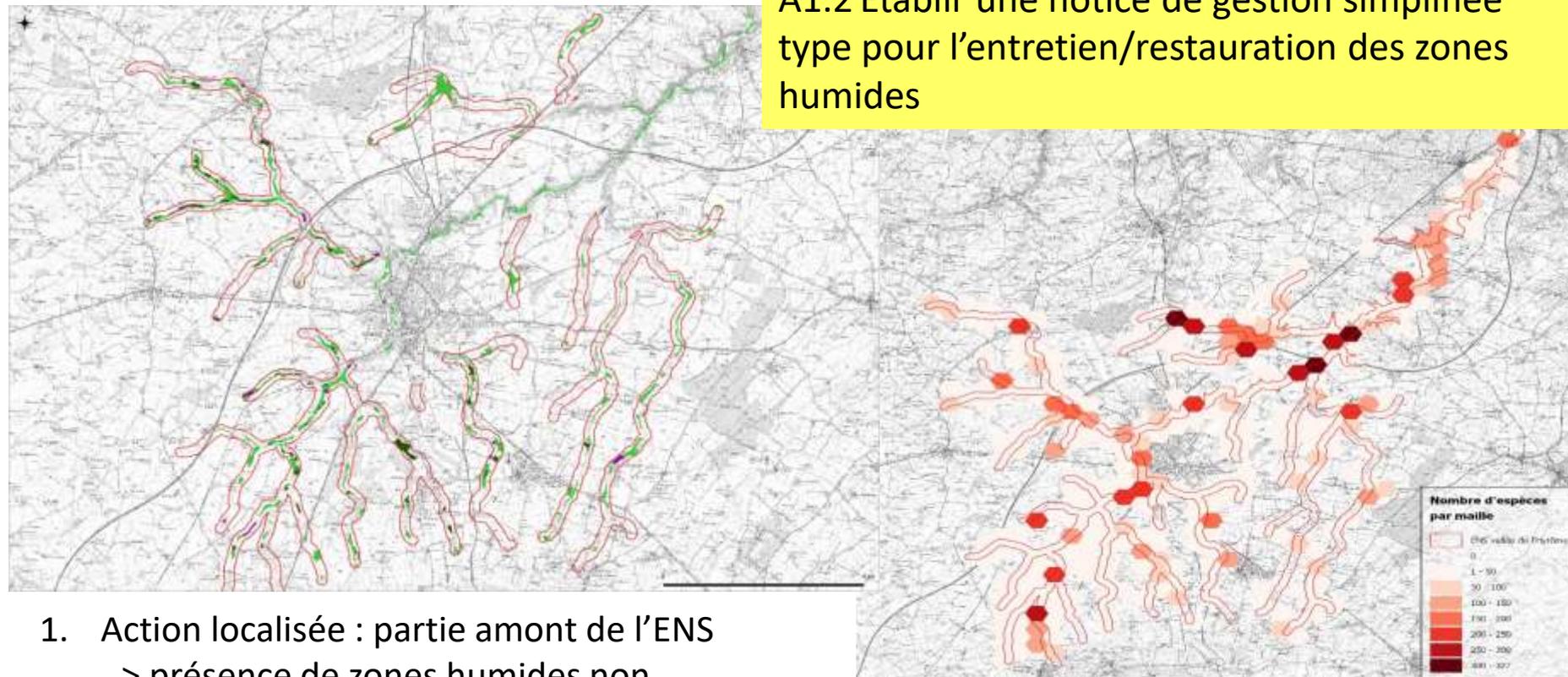
Merci de votre attention



SLAL / CPIE LOIRE ANJOU

PIERRE CHASSELOUP

C2.2 Identifier les zones humides à enjeu de conservation à gérer/restaurer en priorité
A1.2 Établir une notice de gestion simplifiée type pour l'entretien/restauration des zones humides



1. Action localisée : partie amont de l'ENS
> présence de zones humides non caractérisées
2. Évaluation : richesse biologique & états de conservation
> inventaires flore/habitats
> facteurs de dégradation

3. Identification des secteurs sensibles

J F M A M J J A S O N D

SLAL / CPIE LOIRE ANJOU

Une notice de gestion :

- particularités de l'ENS
(problématique – milieux – espèces
– sensibilité – Rex)
- intérêt des zones humides et
gestion conservatoire/restaurations
- intégration technique et
économique



J F M A M J J A S O N D

SLAL / CPIE LOIRE ANJOU

PIERRE CHASSELOUP

Disposer de données actualisées et localisées le plus exhaustif possible sur :

- les macrophytes
- les odonates ~ 2 passages
- Les mammifères semi-aquatiques

> Observations directes (à vue) ou indirectes (indices de présence)

J F M A M **J** J A S O N D



C2.1 Inventorier les herbiers aquatiques, les libellules et les mammifères semi-aquatiques pour en préciser les enjeux

Cordulie à corps fin



PN

N2000

ZNIEFF

Loutre d'Europe



PN

NTr

ZNIEFF

N2000

Cornifle submergé

PR

SLAL / CPIE LOIRE ANJOU

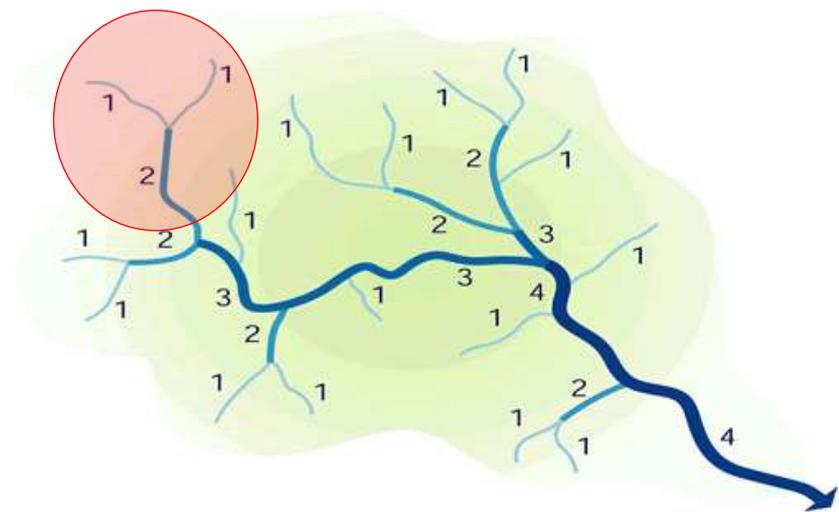
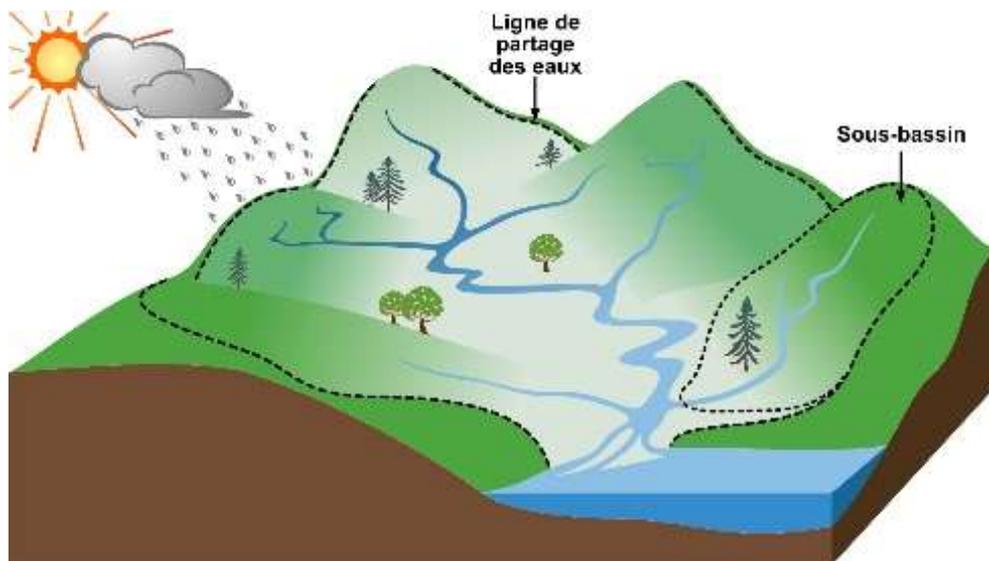
Secteur 1 : de Chemillé à l'embouchure
du Layon > **10 secteurs à identifier**

- concentration des enjeux sur ces espèces (données acquises)

A2.4 Mettre en place des chantiers pilotes de restauration de zones humides de tête de bassin et évaluer les résultats

Têtes de bassin versant : zone de naissance des cours d'eau

→ Représente 70 à 85% du linéaire de cours d'eau



Priorisation des unités hydrographiques du Jeu et de l'Hyrôme Territoires Layon Aubance Louets

→ 50 kilomètres de cours d'eau diagnostiqués

→ Afin de proposer un programme d'actions aux propriétaires fonciers

→ 2 parties : diagnostic de morphologie de cours d'eau et bocager

Légende

-  Territoire SAGE Layon Aubance Louets
-  Cours d'eau
-  Têtes de bassin versant
-  Têtes de bassin versant prioritaires
-  Têtes de bassin versant à diagnostiquer

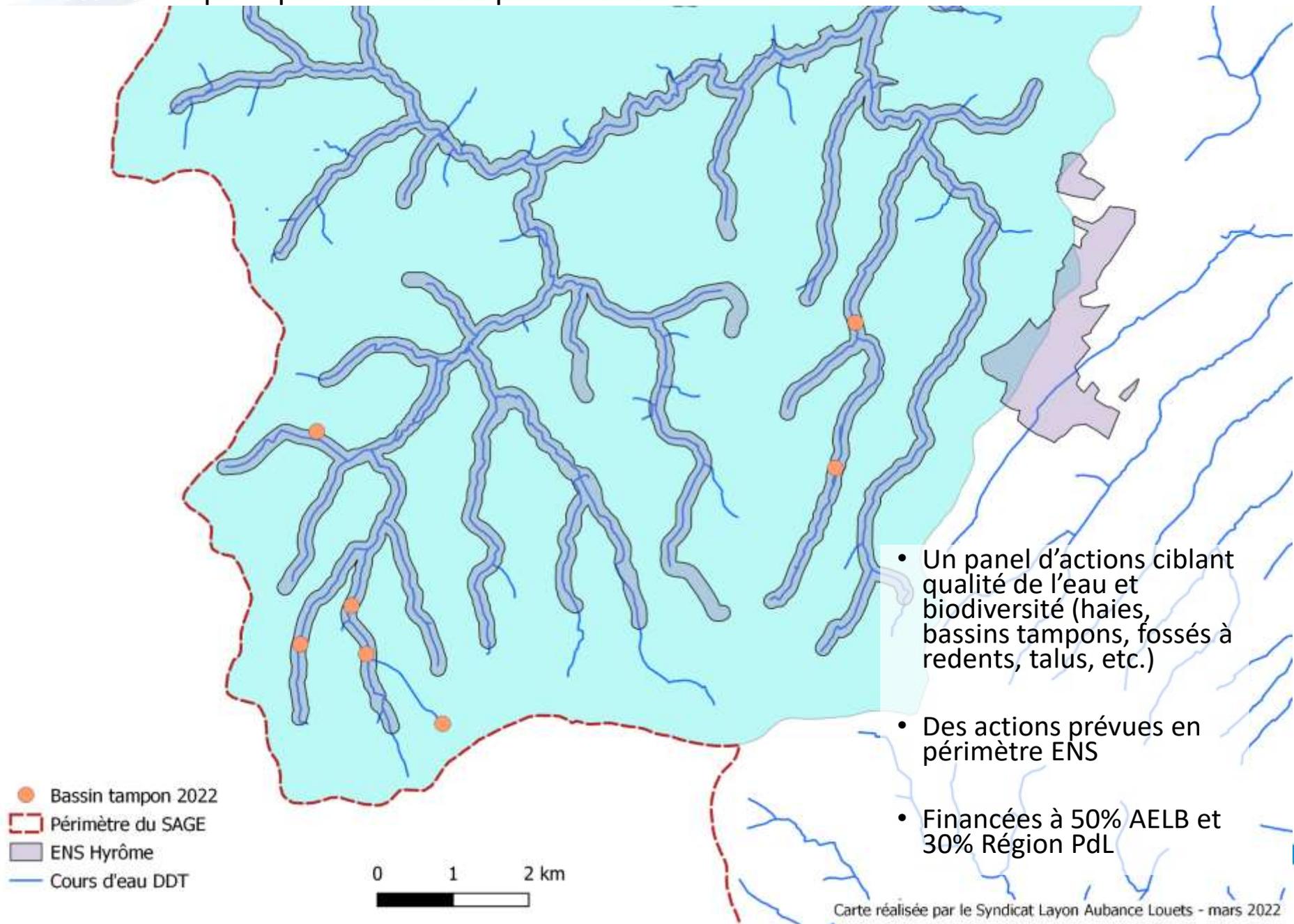


0 7.5 15 km

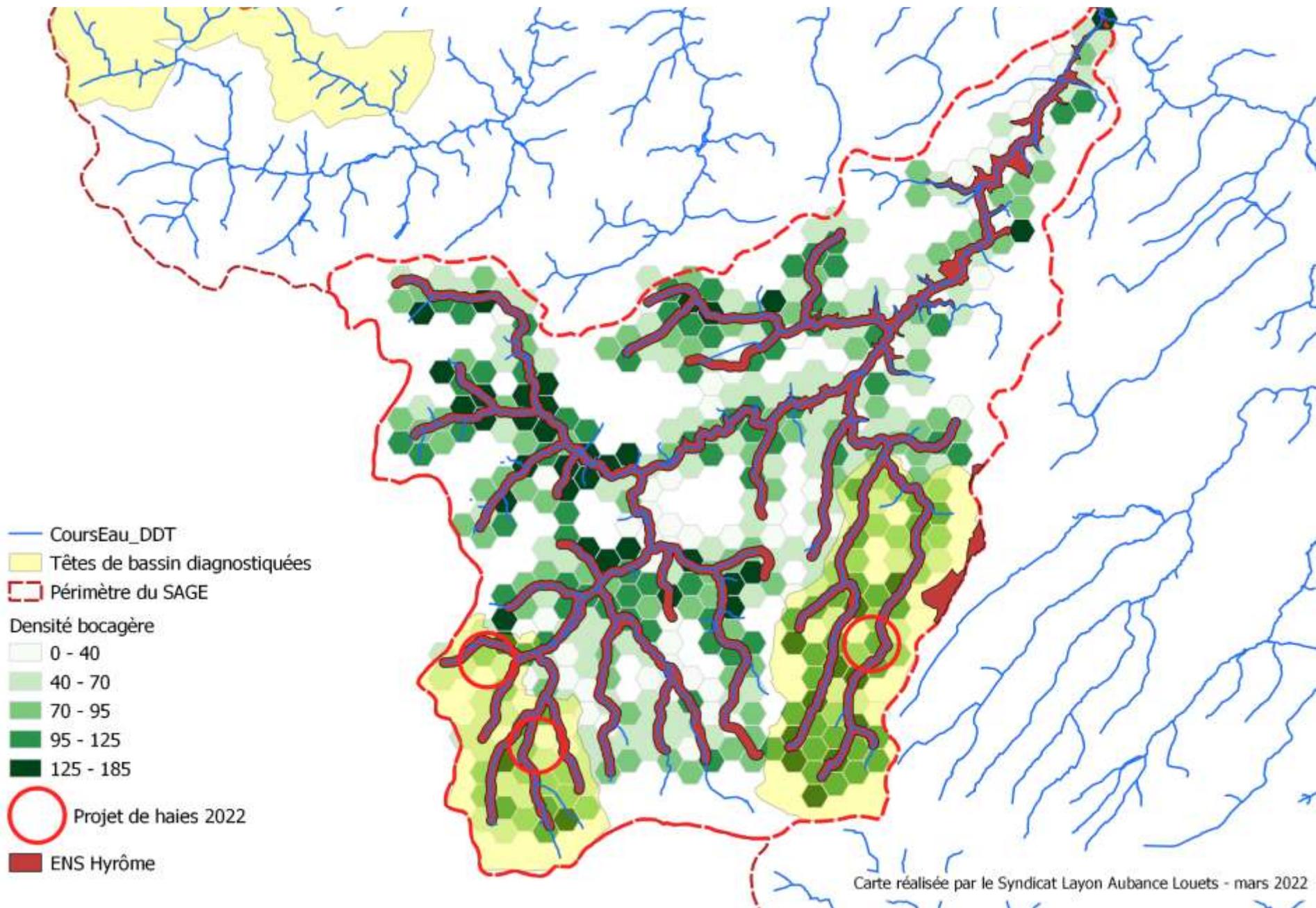
Carte réalisée par le Syndicat Layon Aubance Louets -- janvier 2021 -- IGN MNT 2013 - BD Topo79 - DD149



Bassins tampons prévus en 2022 par le SLAL :



Projet de haies 2022 au SLAL par rapport au maillage bocager (source : SLAL, CPIE, BD Carthage)



Actions de
restauration



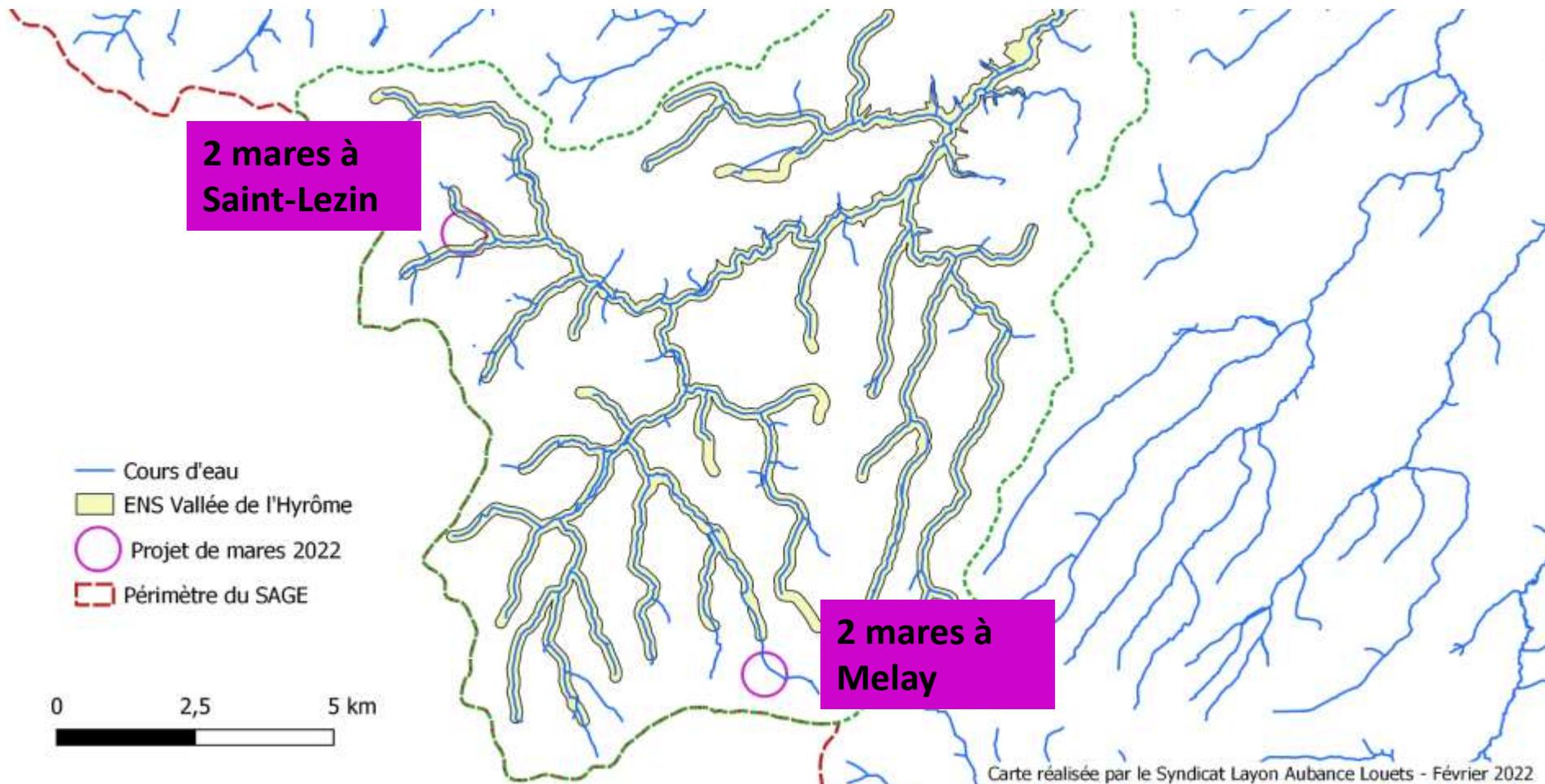
SLAL

MARIE JONCHERAY

LAURENT TERTRAIS - EDEN

A2.4 Mettre en place des chantiers pilotes de restauration de zones humides de tête de bassin et évaluer les résultats

→ Programme SLAL-EDEN de restauration/création de 20 mares/an

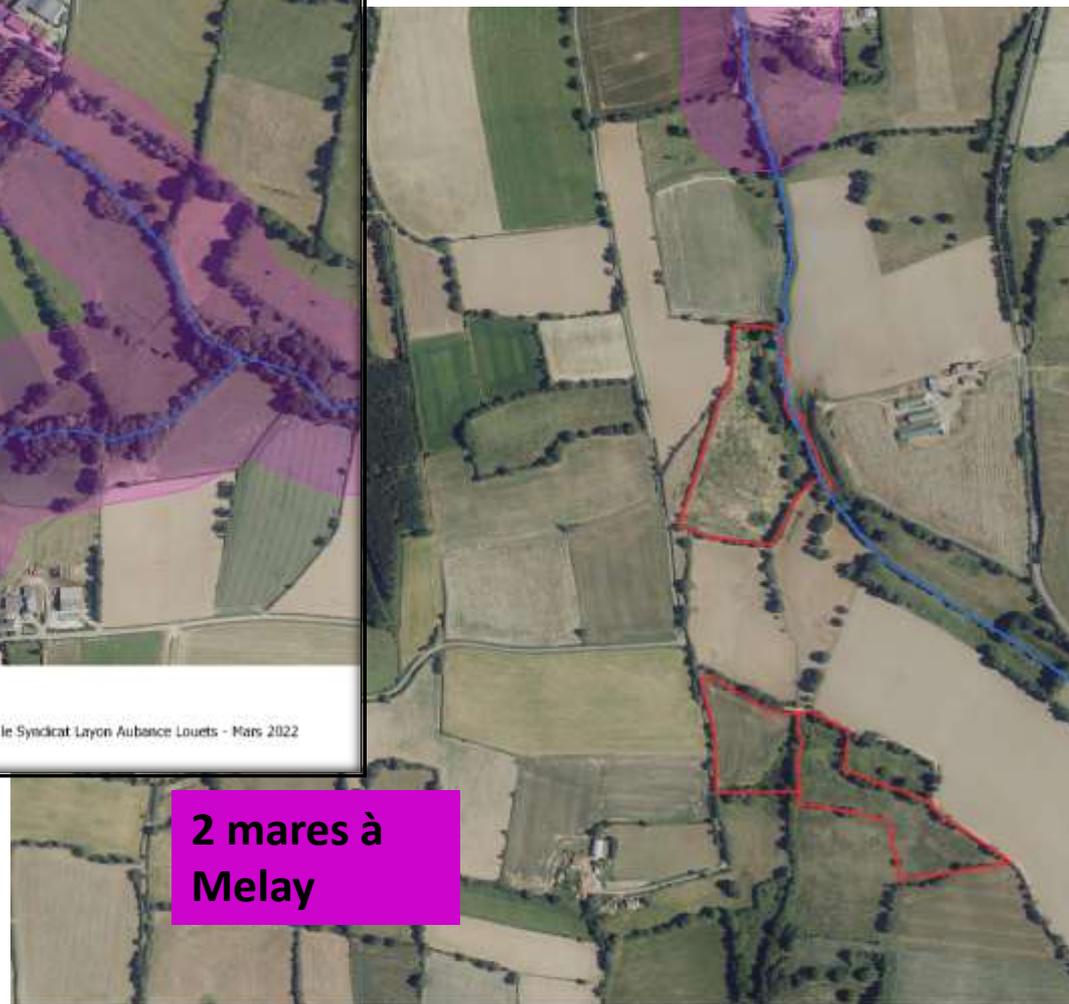
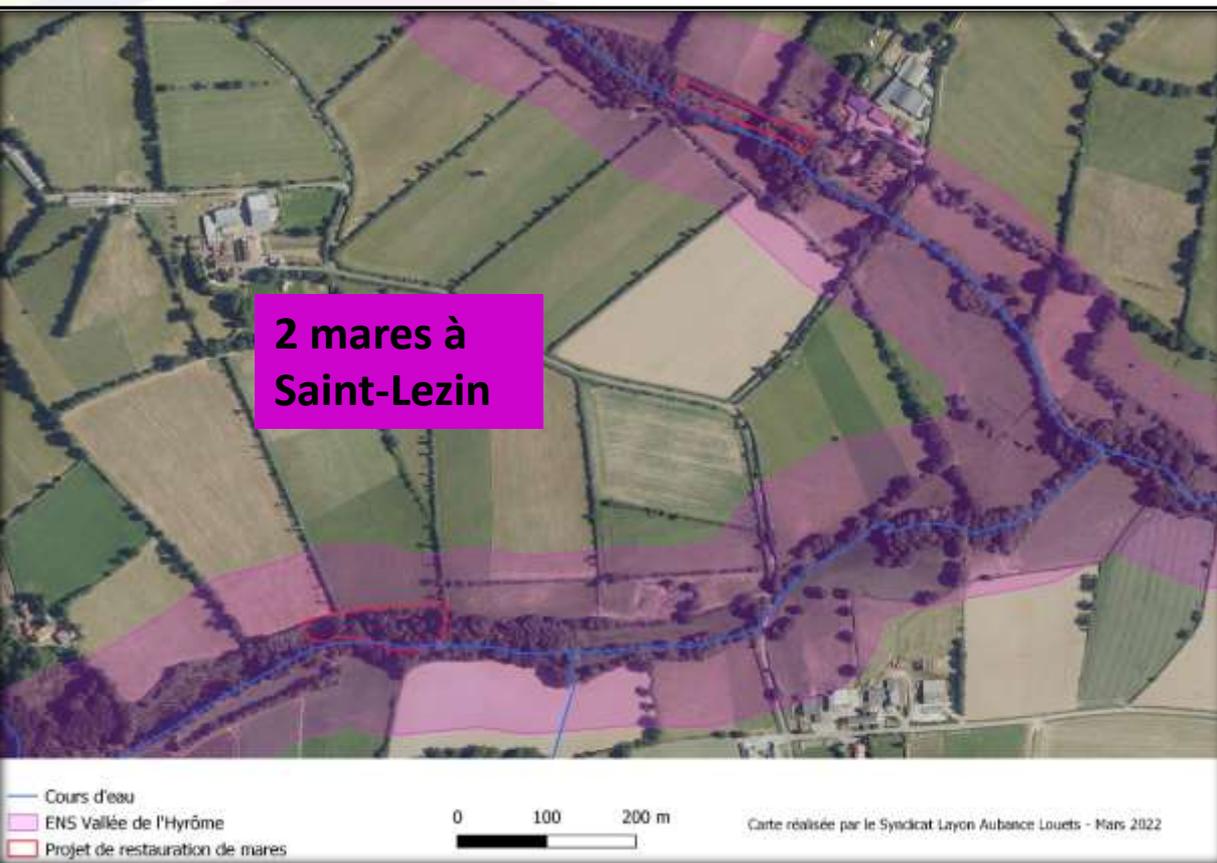


SLAL

MARIE JONCHERAY

LAURENT TERTRAIS - EDEN

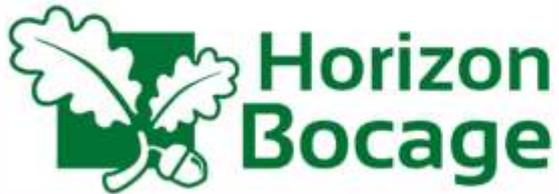
A2.4 Mettre en place des chantiers pilotes de restauration de zones humides de tête de bassin et évaluer les résultats



HORIZON BOCAGE

MARINE PEPIN

A2.1 Mettre en place des chantiers pilotes de valorisation du bois d'oeuvre avec scierie mobile et évaluer les résultats



Filière bois d'oeuvre Locale

Marine Pépin





Présentation

Créée 1998, L'association Horizon Bocage a pour objet la préservation de l'environnement et la valorisation du bocage sur le territoire de Chemillé-en-Anjou (49).

Les actions phares de l'association :

Broyeur Tour

Création d'une filière « Bois d'œuvre local »

Démonstrations de broyeurs en déchetterie

Location de broyeurs de végétaux électriques et thermiques

Le jardinage sur sol vivant et la permaculture

L'association compte environ 220 adhérents. Son Conseil d'Administration de 14 membres se réunit toutes les 6 semaines.

L'association est animée par 3 prestataires, représentant environ 1 ETP et une salarié .



Les actions de l'associations

BROYAGE DES VÉGÉTAUX



JARDINAGE AU NATUREL



Sensibilisation

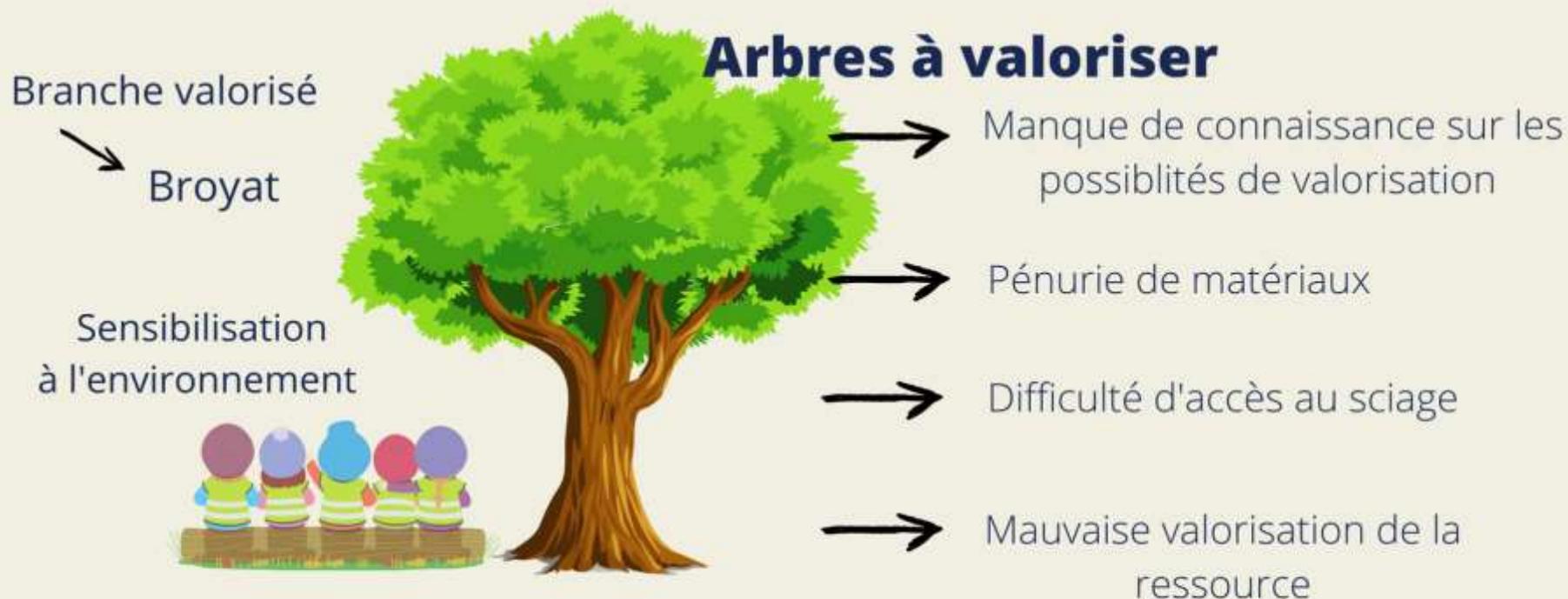


VALORISATION DU BOIS LOCAL



a

Contexte filière bois d'oeuvre



METHODOLOGIE

J'AI DES ARBRES

Abattus ou sur pieds, j'aimerais savoir si ils sont valorisables en bois d'oeuvre .

JE CONTACTE HORIZON BOCAGE

- Par téléphone au 07 67 49 03 82
- Par Courriel : horizonbocage@gmail.com

SI BESOIN, UN CONSEILLER SE DÉPLACE

- Il fait les relevés sur le terrain : cubage / organisation du chantier
- Il m'oriente sur les différentes utilisations possibles de mon bois.

Avec ce bois, j'ai un projet.
Je souhaite scier et garder le bois.

Je souhaite scier et valoriser financièrement mon bois et le confier à Horizon Bocage.

UNE DATE EST FIXÉE



L'intervention de la scierie mobile aura lieu chez moi ou à proximité (en fonction du nombre de mètres cubes que j'ai à scier et de ma possibilité d'accueil).
7m³ brut est égal à environ une journée de sciage.



<https://youtu.be/QhtcClbjlJ8>



Marine Pépin

Chantier val du Layon

Du 24 au 28 Février 2022

- 33 m3 de peupliers sciés dont :
 - 6 à 7 m3 de bois vendus sur place par HB à des locaux ou habitants de Chemillé en Anjou.
 - 7.4 m3 sciés par les propriétaires du bois .
 - le reste est stocké au local de HB
- Débits adaptés aux besoins :
 - Pannes 80/200mm pour bâtiment agricole
 - plateaux 60mm pour pannes et chevrons de charpente
 - planches 25 et 27mm pour clôtures, plancher de grenier et bardage agricole
 - voliges 18 et 20mm pour bardage intérieure.
- Bénévoles :
 - Mobilisation sur l'ensemble de l'action : 23 bénévoles
 - Mobilisation semaine de sciage : 15 bénévoles



CHEMILLÉ-EN-ANJOU

ALISON HELLIO

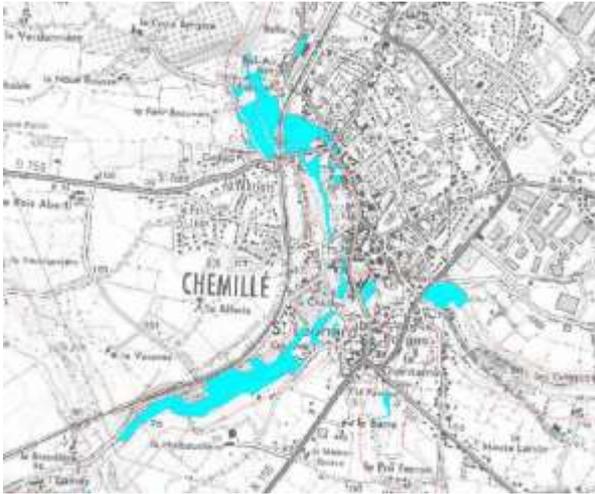
C4.1 Actualiser les connaissances biologiques sur les parcelles communales et mettre en évidence les enjeux de conservation
A3.1 Établir des notices de gestion simplifiées sur les parcelles communales de l'ENS à enjeu de conservation

La commune de Chemillé-en-Anjou a décidé d'allouer 15 000€ pour les actions sur les espaces publics en 2022 dans le cadre de l'ENS.

En commission de 15 février 2022, il a été validé la consultation pour la réalisation de deux opérations:

- 1- Actualisation des connaissances biologiques sur les parcelles communales et mise en évidence d'enjeux de la conservation
- 2- Etablissement d'une notice de gestion simplifiée sur les espaces publics de l'ENS

1- Actualisation des connaissances biologiques sur les parcelles communales et mise en évidence d'enjeux de la conservation :



Sur la base des connaissances Prospections par observation directe des espèces et des habitats, prospection nocturnes et analyse acoustique pour les chauves-souris

Rédaction d'un rapport avec localisation des espaces et espaces d'intérêt, bilan patrimonial, préconisations la gestion

2- Etablissement d'une notice de gestion simplifiée sur les espaces publics de l'ENS:



Avec les données de la fiche connaissance, identifier les leviers d'amélioration pour le développement de pratiques plus respectueuses des enjeux écologiques. Après concertation avec les services communaux, tests de nouveaux protocoles. Une évaluation suite à cette mise en place est prévue à n+1, n+2, n+3 et rajustement des pratiques au besoin.

CAMIFOLIA

CEDRIC SAGORIN

B3.3 Accompagner le développement de l'évènement « la Vallée de l'Hyrôme à ciel ouvert »



La Vallée de l'Hyrôme à Ciel Ouvert

Les 21 et 22 mai 2022.

La Vallée de l'Hyrôme à Ciel Ouvert

- Un événement qui regroupe 5 sorties naturalistes ou loisirs sur différents secteurs de la vallée
- Sensibilisation à la richesse écologique du bassin versant.
- 6 structures impliquées : Commune de Chemillé-en-Anjou, CPIE Loire Anjou, Horizon Bocage, Amis du Jardin Camifolia, les cachalots de l'Hyrôme, Cyclo-club de Chemillé.
- Événement intégré aux Rendez-Vous Nature en Anjou du Département (financeur à hauteur de 80%) et Pays de la Loire Grandeur Nature 2022 (Région Pays de la Loire)

La Vallée de l'Hyrôme à Ciel Ouvert

Samedi 21 mai :

- 10h : biodiversité au cœur de l'Hyrôme (CPIE Loire Anjou)
- 14h : Plantes Sauvages et utilités (Les Amis du Jardin)
- 15h : Entretien du bocage en bord de rivière (Horizon Bocage)



Dimanche 22 mai :

- 10h : pour une pêche respectueuse (Les cachalots de l'Hyrôme)
- 14h : Sortie VTT « A la découverte des plantes médicinales » (Cyclo-Club Chemillé)



La Vallée de l'Hyrôme à Ciel Ouvert

Communication

- Affiches
- Programme A5 4 pages
- Presse
- Réseaux sociaux + sites web collectivités et partenaires
- Site web du Conseil Départemental 49



La Vallée de l'Hyrôme à Ciel Ouvert

Un événement qui appelle des initiatives pérennes ?

Des fiches actions ont intégré des actions de valorisation pérennes dans le cadre de la rédaction de ce plan de gestion :

- Réaménagement de la coulée verte de Chemillé
- Station d'observation ornithologique à Melay
- Dispositif de balades numériques

Mais d'autres initiatives à construire peuvent voir le jour...



SLAL – CPIE LOIRE ANJOU

MARIE JONCHERAY

→ 6 randonnées « A la découverte des ENS » dans le cadre des rendez-vous nature en Anjou

→ dont 1 randonnée dans la vallée de l'Hyrôme



DESCRIPTION DE L'EVENEMENT	CPIE Loire Anjou
Intitulé de l'événement	Rando - A la découverte des ENS
Thématique	Sportif
Jour	Dimanche matin
Date	24/07/2022
Horaires (début / fin)	10h-12h30
ENS concerné	Vallée de l'Hyrôme
Commune	Val du Layon
Lieu et adresse	Parking du Musée de la Vigne et du Vin à Saint Lambert-du-Lattay





ORDRE DU JOUR

1. Rappel sur l'élaboration du plan de gestion de l'ENS de la Vallée de l'Hyrôme
2. Organisation de la mise en œuvre du Plan de gestion
3. Programme d'actions 2022
- 4. Questions diverses**

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Syndicat Layon Aubance Louets

ZA du Léard - Thouarcé

49380 Bellevigne-en-Layon

Tél. 02 41 97 80 80

Email: contact@layonaubancelouets.fr

Site internet: www.layonaubancelouets.fr

